

L'entrepreneuriat au féminin

4 Femmes entrepreneures partagent leur expérience avec les BTS SAM 1 et SAM2

Le jeudi 23 janvier 2025, les étudiants de BTS Support à l'Action Managériale ont eu l'opportunité d'échanger pendant 2 heures avec 4 femmes entrepreneures engagées, membres de l'association « Trajectoires d'Entreprise au Féminin ».

Les femmes peuvent-elles devenir entrepreneures ?

Cette association qui compte 140 adhérents, a pour mission de soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les intervenantes de cette rencontre sont toutes des professionnelles accomplies dans des secteurs variés : Agathe Huguet, avocate en droit des affaires ; Maevan Dauce, présidente de la société AGON spécialisée dans la réalité virtuelle au service du sport et de la préparation mentale ; Sarah Hollevoet, agent général d'assurance AXA et Magali Bonnin, présidente de P2M Consulting et Facility Project.

Cette association valorise l'entrepreneuriat au féminin et suscite l'envie d'entreprendre. La création d'entreprise reste un projet et une envie propres à chaque entrepreneur. L'étude de marché est essentielle à la création d'entreprise, elle permet de valider la pertinence du projet. L'idée est ensuite formalisée dans un business plan. Il faut également définir sa forme juridique.

Au lancement de l'entreprise, il n'y a pas de doute si le projet est bien préparé.

Pour se lancer, différentes sources de financement sont possibles. Il y a les prêts bancaires, les économies personnelles et le crowdfunding ou financement participatif. Il n'est pas obligatoire selon les entreprises d'avoir un capital. On peut bénéficier du chômage le temps de se lancer, si on a été salarié minimum deux ans.

Les difficultés rencontrées lors de la création de son entreprise sont les démarches administratives, l'ouverture d'un compte bancaire, la protection de la marque auprès de l'INPI. Les démarches administratives sont désormais dématérialisées.

Elles ont aussi abordé leur parcours scolaire et professionnel. Que ce soit un master en droit, un diplôme en médiation, un bac+5 tourisme ou encore des études de sport à l'étranger, les 4 femmes ont toutes des parcours différents. Elles ajoutent que concilier vie personnelle et vie professionnelle peut être difficile. Au démarrage de l'entreprise, la rémunération est aléatoire. Certaines n'ont pas eu de revenus durant plusieurs mois.

Donc l'entrepreneuriat au féminin comporte beaucoup de points positifs malgré quelques difficultés mais elles apprécient cependant toutes leur liberté d'initiative.

Les étudiants de BTS SAM remercient les intervenantes pour leur présentation et leur disponibilité.



Les étudiants de BTS SAM1